



Département
de l'Yonne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Joigny, le 17 janvier 2014

Signature de la convention entre la ville et l'association « Amicale du Groupement Jovinien Bayard et Amis du musée de la Résistance dans le Jovinien »

**Le 29 janvier 2014 à 11h
en présence de la presse à la Mairie**

La ville de Joigny et l'association « Amicale du Groupement Jovinien Bayard et Amis du musée de la Résistance dans le Jovinien », vont signer le 29 janvier 2014 une nouvelle convention afin d'assurer la pérennisation du musée et sa gestion commune.

Cette convention confortera la convention signée en 2005, où la ville apportait une aide logistique à l'association : locaux, électricité, personnel d'accueil.

Depuis 3 ans, la ville, consciente de l'intérêt de ce patrimoine et de la nécessité de le transmettre aux générations futures, s'est beaucoup investie afin de maintenir l'ouverture du musée et pour la présence des collections à Joigny.

Depuis 2011, l'aide apportée a évolué vers un travail scientifique et de médiation initié en étroite concertation entre la ville et l'association, par la mise à disposition du service Animation de l'Architecture et du Patrimoine de Joigny. Ce dernier apporte une expertise et une aide à la gestion des collections ainsi qu'à la conception d'expositions temporaires et à la communication du musée, augmentant ainsi la fréquentation et la connaissance du musée auprès des publics.

Le musée actuel, ouvert en 1995, présente et conserve des objets (matériels et armes) et documents rares (photographies et archives) d'un grand intérêt historique. Cependant aujourd'hui, ce musée révèle des problèmes d'accueil du public et de conservation des collections.

Pour les deux parties, soucieuses de pérenniser ce musée : le 1^{er} musée-mémorial de la Résistance fondé en France à la sortie de la Guerre ; il devient aujourd'hui nécessaire d'envisager l'avenir de ses collections et de la Mémoire qui y est attachée.

Ainsi, cette convention ouvre également la voie à la réhabilitation du musée dans de nouveaux locaux, avec une ouverture du discours à l'échelle départementale.

Dans la perspective de ce futur musée, la convention met l'accent sur la gestion des collections : leur inventaire, leur sécurité, leur restauration et leur étude, l'archivage.

Les missions sont ainsi réparties entre la ville fournissant une aide logistique et intellectuelle, et l'association propriétaire des collections, qui se donne pour mission la sauvegarde et la transmission de la Mémoire de la Résistance et du Groupe Jovinien Bayard.

Contact : Maryse PLOUVIN

Tél. 03 86 92 48 15 - Fax : 03 86 92 48 01 - maryse.plouvin@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr